

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 40 (1904)

**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

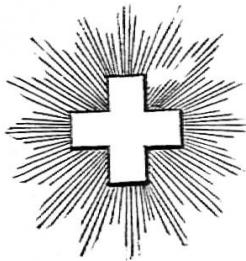
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XL<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 1.



LAUSANNE

2 janvier 1904.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les étrennes de l'«Educateur».* — *Lettre de Paris.* — *Chronique scolaire : Neuchâtel, Genève, Jura bernois, Vaud.* — *Bibliographie.* — *Avis.*  
PARTIE PRATIQUE : *Sujets du quatrième trimestre de l'année scolaire.* — *Leçon de choses : La scie.* — *Dictées.* — *Vocabulaire.* — *Récitation.* — *Errata.* — *Dessin à vue : Feuille de trèfle.*

## Les étrennes de l'«Educateur».

Vaillant ami de nos écoles,  
Guide sûr de l'instituteur,  
Chaque samedi tu t'envoles,  
Grave et bien cher Educateur.

Quand tour à tour tu nous apportes  
Doctes leçons, comptes rendus,  
Nous ouvrons très grandes nos portes  
Aux numéros souvent relus.

Avec bonheur l'on te feuillette !  
Avidement l'œil t'a fouillé.  
De ta couverture coquette  
On t'a lestement dépouillé !

Lettres de France ou d'Allemagne,  
Chroniques de quelques cantons,  
Vieux Helvètes ou Charlemagne,  
Dictées ou compositions,

Font trouver trop courtes les heures !  
Du routinier l'épouvantail,  
Tu nous fais trouver bien meilleures  
Les plaisirs bénis du travail.

Et nous te resterons fidèles  
Jusques à la fin de nos jours.  
Fais de nous des régents modèles,  
Maintenant, plus tard et toujours !

E. et C. ALLAZ-ALLAZ.

## LETTRE DE PARIS

### *Une croix d'instituteur.*

Nos fêtes scolaires se multiplient. Nous y honorons de grands morts en qui l'instruction populaire salue des apôtres, des défenseurs ou des guides (Michelet, V. Hugo, J. Macé, E. Quinet). Il nous arrive aussi d'y rendre hommage à des vivants, soit qu'ils aient rang parmi les gens illustres (M. Gréard, au 25<sup>me</sup> anniversaire des Ecoles normales de la Seine), soit que leur renom plus modeste ne franchisse pas les limites d'un des trois ordres d'enseignement. Et si, par hasard, le héros d'une de ces solennités se trouve n'être qu'un simple instituteur — qu'un *maitre d'école*, pour parler l'ancien langage, — nous y devons voir plus qu'en tout autre un signe des temps : elle nous est une preuve de l'estime publique qui commence — enfin ! — à s'attacher à la fonction d'éducateur du peuple, et marque ainsi de façon bien certaine un progrès important de l'esprit démocratique dans notre pays.

C'est d'une cérémonie de ce genre que je sors l'âme toute remuée, — cérémonie organisée à la Sorbonne par les associations normaliennes et pédagogiques du département de la Seine, pour célébrer l'entrée de M. Comte, directeur d'une école communale parisienne, dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Comme en la personne de M. Comte, c'est réellement l'instituteur français — l'instituteur laïque et républicain — qui vient d'être glorifié en présence et avec la participation du plus haut chef de l'enseignement primaire, l'événement a donc une portée générale qui me justifie de vous en parler.

Qui est M. Comte, quels services il a rendus, quelle a été jusqu'à présent sa carrière, c'est ce qu'il faut que je vous dise d'abord ; et pour vous le dire, j'emprunterai la plume affectueuse et sincère d'un de ses collègues, qui l'a récemment « biographié » dans le *Bulletin de l'Union des Instituteurs de la Seine*.

« Instituteur adjoint en 1875 (après sa sortie de l'Ecole normale d'Auteuil, où il était entré dès la fondation de cet établissement, 1872), l'activité de Comte se traduit par des rapports présentés dans les conférences pédagogiques et les Congrès. Il fut même le *seul* adjoint de Paris délégué au Congrès de 1881.

En février 1882, avec quelques amis dévoués, il fonda l'*Association des anciens élèves de l'Ecole normale d'Auteuil*, qu'il préside pendant neuf années consécutives et qui lui a décerné le titre de président fondateur.

Directeur d'école à 27 ans, Comte est élu membre du Conseil départemental de la Seine en 1889. Pendant douze ans, il remplit ces délicates fonctions avec un zèle et un dévouement auxquels tous rendent hommage.

Pendant qu'il préside les anciens normaliens, Comte continue à vanter les bienfaits de l'Association, provoque, en province, la fondation de cercles et de sociétés pédagogiques et, le premier, en 1883, a l'idée de réunir les forces éparses en un solide faisceau. Dans le même ordre d'idées, il crée, en 1891, l'*Union pédagogique française* avec ce suggestif sous-titre : « *Organe des Associations d'Instituteurs* ».

Or, coïncidence voulue sans doute, c'est dans un Congrès des Associations

d'instituteurs que Comte a été décoré : M. le Ministre approuvant ainsi hautement l'œuvre de notre excellent collègue.

J'ajouterais que Comte fait partie de presque toutes les sociétés de la Seine, mettant ainsi d'accord ses paroles et ses actes.

L'Union, la Société des Directeurs et Directrices qu'il a présidée, la Solidarité, l'Association des Normaliens, l'Epargne de l'Enseignement, l'Orphelinat, la Société Anti-tuberculeuse, la Société des Etudes psychologiques, la Mission laïque, la Ligue des médecins des familles, l'Alliance Nationale, etc., etc., le comptent parmi leurs adhérents et peuvent revendiquer une part du grand honneur échu à notre collègue.

L'activité de Comte se dépense partout où il importe de défendre l'indépendance et la dignité du corps enseignant, partout où l'on travaille au développement de l'éducation nationale. La puissante *Ligue française de l'Enseignement* lui confie, depuis sept ans, le poste de secrétaire de son conseil général. À l'*Association générale des membres de la Presse de l'Enseignement*, il remplit les importantes et délicates fonctions de secrétaire-général. C'est qu'en effet, parmi nos publicistes scolaires, Comte a su se faire une large place par la clarté, l'impartialité et une franchise avec lesquelles il traite les questions d'enseignement et de législation.

Successivement rédacteur au *Volume*, à l'*Instruction primaire*, directeur de l'*Union pédagogique*, collaborateur à la *Revue Après l'Ecole*, Comte apporte dans tous ses articles un bon sens basé sur une expérience déjà longue et une clairvoyance que souvent les événements justifient.

Au Conseil supérieur, où il est notre unique représentant, son rôle est des plus importants. Si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire le rapport si complet sur le concours pour le choix des directeurs à Paris. Ce rapport, adopté à l'unanimité par le Conseil supérieur, et publié récemment par l'*Avant-Garde pédagogique*, montre le scrupuleux souci qu'apporte Comte dans l'étude des questions qui lui sont confiées. Aussi a-t-il une grande influence au sein du Conseil supérieur et j'ai entendu maintes fois faire son éloge par de hautes personnalités universitaires. »

Voilà le personnage; passons à la cérémonie.

Je n'en veux pas faire une description circonstanciée qui serait de peu d'intérêt pour vous. Sachez seulement que devant une assistance nombreuse (malgré un abominable temps d'hiver, le grand amphithéâtre, celui que décorent de si magnifiques fresques de Puvis de Chavannes, était comble) s'est fait un ample déploiement de musique, de poésie et d'éloquence — d'éloquence surtout. Négligeant poésie et musique, j'insisterai quelque peu, si vous le voulez bien, sur le troisième élément du programme, car il s'est dit des choses qui m'ont été fort agréables à entendre, — à moi et à beaucoup d'autres, indubitablement. Mais avant de vous les répéter en raccourci, il convient que je note l'aspect, très particulier de la foule qui avait répondu à l'appel des sociétés organisatrices. L'ayant parcourue en divers sens et m'étant mêlé à plus d'un groupe d'entrants et de sortants, j'ai eu la sensation bien nette qu'elle n'avait pas été amenée là par les mobiles ordinaires : la curiosité banale, le désir si parisien de profiter d'un spectacle gratuit, la vanité de pouvoir dire le lendemain aux voisins ou connaissances lisant le compte-rendu dans le journal : « Vous savez, j'en étais. » Non.

Cette foule accourue de tous les points de la ville et de la banlieue avait des airs de parenté qui sautaient aux yeux, et sur les visages cette satisfaction candide et rayonnante, et dans les paroles ce ton de cordialité ouverte et un peu bavarde, auxquels on reconnaît, dans la rue, les braves gens qui se rendent à une réunion de famille où doit se célébrer un anniversaire cher à tous.

C'est, en effet, une grande famille qui s'assemblait pour se fêter elle-même, ayant pris pour prétexte un bonheur échu à quelqu'un de ses membres, — non, pas à quelqu'un, mais au plus choyé, à celui qui la représente le mieux au dehors et de qui elle est à bon droit le plus fière.

*(La fin prochainement.)*

H. MOSSIER.

## CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — **Subvention fédérale de 1903** pour l'enseignement primaire. Le Grand Conseil a discuté, dans sa séance du 2 décembre, l'affectation de la subvention fédérale de 1903 en faveur de l'enseignement primaire. Le Conseil d'Etat avait présenté à cet effet un rapport dont nous extrayons ce qui suit :

« L'art. 3 de la loi fédérale dit que les subsides de la Confédération ne doivent pas avoir pour conséquence une diminution des dépenses ordinaires des cantons pour l'école primaire, telles qu'elles ressortent de la moyenne des cinq dernières années antérieures à 1903. Nous ne pouvons donc pas réduire les prestations faites et atténuer l'importance des comptes payés à cette heure.

*Le projet de loi sur l'instruction publique consacre, dès 1904, le montant total de la subvention fédérale à l'amélioration des traitements du corps enseignant, ce qui est conforme à l'art. 2, n° 5.*

S'agissant de la subvention de 1903, nous pensons qu'il conviendrait d'en consacrer la plus large part à favoriser une œuvre scolaire d'un caractère général, en connexion étroite avec le nouveau projet de loi sur l'instruction et d'une importance qu'il n'est pas nécessaire de démontrer. Il s'agit de l'amélioration des pensions de retraite des membres du corps enseignant primaire.

Le fonds scolaire de prévoyance actuel des instituteurs et institutrices primaires permet d'accorder aujourd'hui une pension annuelle s'élevant au maximum à 720 francs aux instituteurs et institutrices, après 30 années de fonctions.

Le projet de loi sur l'instruction publique renvoie à une loi spéciale l'organisation du fonds. L'art. 223 dit, en effet : « Une loi spéciale déterminera l'organisation du fonds scolaire de prévoyance ».

*Dès que le projet de loi sur l'instruction publique sera adopté, la subvention fédérale sera utilisée en vue de l'amélioration des traitements du corps enseignant primaire.*

Il ne pourra en être distrait aucune portion pour le but préconisé par le Comité de fonds scolaire de prévoyance. Il est peu probable, d'autre part, que l'Etat puisse ou veuille porter sa subvention annuelle en faveur du fonds scolaire en question de 20 à 40 000 francs.

L'occasion nous paraît donc exceptionnelle et des plus favorables pour accroître le capital du fonds scolaire de prévoyance et faciliter ainsi l'amélioration des pensions de retraite. Nous sommes d'autant plus disposés à recommander cet emploi de la subvention fédérale pour 1903 que la plupart des destinations, indiquées par l'article 2 de la loi fédérale, sont réalisées, dans notre canton, d'une façon

très avantageuse et qu'aucun des points visés n'est en souffrance. Nous attirerions seulement l'attention du Grand Conseil sur les numéros 8 et 9 de l'article 2.

Le numéro 8 : *Secours en aliments et en vêtements aux élèves* est prévu par le nouveau projet de loi sur l'instruction publique. Les art. 60, 84 et 104 de ce projet prévoient l'organisation de cantines scolaires et de classes gardiennes et une subvention de l'Etat, fixée par le budget, pour ses œuvres utiles et bienfaisantes. Dans les communes, elles ont été organisées par des sociétés privées ou par des collectes publiques ou encore par les autorités communales, et la plupart de nos localités ont possédé en 1903 de semblables organisations qu'il nous paraît nécessaire d'encourager par un subside que nous proposons de fixer au 25 % des dépenses faites en 1903. Cette somme sera déduite de la subvention fédérale de 1903, après quoi le solde serait versé dans le fonds scolaire de prévoyance.

Quant au numéro 9 : *Education des enfants faibles d'esprit pendant la scolarité obligatoire*, nous avons démontré dans un rapport détaillé que le canton de Neuchâtel figure au premier rang des cantons qui ont le plus petit nombre d'enfants anormaux et que ce fait nous a valu des félicitations. Le projet de loi sur l'instruction publique prévoit aussi, de la part de l'Etat, un intérêt réel pour les enfants faibles d'esprit ou anormaux et sous ce rapport il sera aussi fait une œuvre utile. D'ailleurs, nous savons que la section neuchâteloise de la Société suisse d'utilité publique a mis cette question à l'ordre du jour de sa prochaine séance et que la sympathie de plusieurs personnes charitables est acquise d'avance au généreux et patriotique projet de la fondation d'une institution destinée aux enfants anormaux.

Après une courte discussion, le décret proposé par le Conseil d'Etat, et dont nous reproduisons ci-dessous l'article essentiel, a été adopté à l'unanimité des membres du Grand Conseil présents à la séance.

« La subvention fédérale de 1903, en faveur de l'enseignement primaire, sera versée, en augmentation de son capital, au fonds scolaire de prévoyance pour le personnel enseignant primaire, déduction faite de la somme nécessaire à la répartition du 25 % des dépenses faites en 1903 dans les communes, conformément à l'art. 2, chiffre 8, de la loi fédérale concernant la subvention de l'école primaire publique du 25 juin 1903 : « Secours en aliments et en vêtements aux élèves pauvres ».

Comme bien on le pense, cette décision a été favorablement accueillie par les membres du corps enseignant neuchâtelois qui ont saisi l'occasion des conférences de district pour adresser au Grand Conseil, au Conseil d'Etat et plus spécialement au chef du Département de l'Instruction publique, l'hommage de leur vive reconnaissance.

De plus, dans la brève discussion qui a précédé le vote pré-rappelé, quelques députés du Grand Conseil ont témoigné de l'intérêt qu'ils portent à la question de l'amélioration des traitements du corps enseignant, se montrant ainsi prêts à voter cette amélioration telle qu'elle est prévue dans le projet de loi sur l'instruction publique.

Hélas ! ce projet a beaucoup de peine à voir le jour. Depuis 1900, époque à laquelle il était présenté en premier débat au Grand Conseil, il est resté et reste encore à l'état de projet. Espérons cependant que comme les figues de Barbarie qui, dit-on, mettent trois ans pour arriver à complète maturité, mais n'en sont ensuite que d'autant plus savoureuses, il apparaîtra bientôt, après trois ans de laborieuse incubation, à l'ordre du jour de la plus prochaine séance du Grand Conseil pour y être discuté et voté.

Après cela, nous voulons encore espérer, en ce qui concerne la question spéciale de l'amélioration de la situation matérielle de l'instituteur que, quelle que soit la date de l'année prochaine à laquelle le Code scolaire sera voté, les augmentations de traitements, par effet rétroactif, seront servies dès le 1<sup>er</sup> janvier 1904.

C'est dans ce même esprit, en tout cas, que le *Conseil général de La Chaux-de-Fonds*, dans sa séance du 18 décembre, adoptait, sans opposition, le postulat suivant :

Le Conseil communal et la Commission scolaire sont invités :

a) à remanier le plus tôt possible l'échelle des traitements des instituteurs et des institutrices de leur ressort dans le sens d'une augmentation et en s'inspirant des propositions de la commission du Code scolaire au Grand Conseil.

b) à présenter, le moment venu, des propositions au Conseil général sur cette augmentation qui *déploiera ses effets dès le 1<sup>er</sup> janvier 1904*.

On ne saurait agir mieux pour engager l'instituteur à se donner toujours plus complètement à l'accomplissement de ce grand devoir social humain : l'éducation populaire.

Mais qu'à ce propos il nous soit permis de répéter ici ce que nous avons déjà dit autre part :

L'école veut-elle que l'instituteur soit tout pour elle, qu'elle aussi soit *tout* pour lui ; que s'il vit tout entier pour elle, elle lui fournisse aussi *le tout nécessaire* à assurer, à lui-même et aux siens, une position matérielle digne d'elle et digne de lui.

Sans vouloir dire naïvement ; « On aura de bons instituteurs quand on y mettra le prix », affirmation aussi fausse que forcée, nous souhaitons que le Code scolaire en préparation assure au corps enseignant neuchâtelois une position matérielle telle qu'il puisse vivre de sa vocation tout en ayant le loisir du repos et de la culture personnelle ; ce faisant, législateur et pouvoir législatif auront puissamment contribué à conserver au service de l'école toutes les forces vives de ses modestes serviteurs !

— **Les conférences officielles du corps enseignant primaire** ont eu lieu dans les différents districts, du 7 au 9 courant, sous la présidence de Messieurs Latour et Blaser, inspecteurs des écoles.

Les questions en discussion étaient :

a) Avantages et inconvénients des examens scolaires.

b) L'enseignement de l'écriture à l'école primaire.

Les discussions, d'ailleurs très sérieuses, que ces questions ont provoquées nous autorisent à formuler comme suit l'opinion de la majorité des membres du corps enseignant neuchâtelois :

a) Examens,

Les examens restent une institution utile, mais ils pourraient être simplifiés et parfois plus judicieusement organisés et conduits.

Un contrôle plus sérieux et mieux réparti au cours de l'année scolaire aurait de meilleurs résultats que les seuls examens annuels.

b) Ecriture.

Avant que de remplacer l'enseignement de l'écriture penchée ou cursive par celui de l'écriture droite, il serait utile de faire :

1<sup>o</sup> une enquête dans toutes les classes du canton afin d'établir quelles ont été, pour les écoliers, les fâcheuses conséquences de la pratique de l'écriture penchée.

2<sup>o</sup> de multiples essais d'enseignement de l'écriture droite en des classes diverses et de degrés différents, essais qui permettraient de démontrer en quoi et pourquoi l'un de ces genres d'écriture doit être enseigné à l'exclusion de l'autre.

#### HINTENLANG.

**GENÈVE. — Un anniversaire.** — Parmi tous les anniversaires qu'amène la fin de l'année, il vient de s'en fêter un d'un caractère peu banal. C'est celui de la Fondation de la Société de gymnastique des Dames de Genève. — Le jeudi 2 décembre, dans le local de gymnastique de l'Ecole de Malagnou, ces dames, au nombre d'environ 50, se sont réunies autour de quelques tasses de thé. Les unes, fraîches et roses, à peine échappées aux soucis des diplômes et des

examens de stage, circulaient, théière et sucrier en main, déployant toute l'adresse et la souple désinvolture acquises dans cette même salle, en des heures plus sérieuses. Pendant ce temps, les autres — comment les peindre pour être vraie sans rudesse ? Les autres, celles qui ont gardé sur le cœur, si ce n'est sur le visage, le frais et le rose de la jeunesse, se laissaient servir avec une gravité reconnaissante.

Mme Ballet, à laquelle est confiée l'inspection de la gymnastique des écoles primaires des jeunes filles de Genève, ouvrit la réunion par la lecture d'un exposé qui caractérise en la décrivant, l'activité de la jeune société depuis le 20 novembre 1893, date du premier cours de gymnastique suédoise donné aux institutrices par les soins du Département de l'Instruction publique. Ce cours, qui avait comme directeur M. le Dr Jentzer et pour professeurs M<sup>es</sup> Béronius de Stockholm, fut suivi par des dames de tout âge, désireuses de connaître la nouvelle méthode et de l'appliquer dans leur classe. Le Département avait généreusement offert un subside pour frais de « costumes » et l'enseignement était complété par un cours d'anatomie donné par M. le Dr Vautier. — C'est en 1896 que furent institués les cours normaux de gymnastique pour stagiaires ; jusqu'à présent, il y a eu huit cours avec une moyenne de 25 à 30 participantes, sous la direction de Mme Ballet. — En outre ces dames, aussi désireuses de se perfectionner que de fortifier leur santé par un exercice rationnel, se réunissent chaque hiver une ou deux fois par semaine, et se livrent avec entrain et profit à l'application de ce qu'elles ont appris. — L'été, la petite phalange va s'abattre dans une prairie, obligamment mise à leur disposition par M. Divorne, directeur de l'Asile des Vieillards, et située au Petit Saconnex. Les modestes ressources de la Société ont permis d'y installer des jeux, entre autre un tennis.

Tous ces détails montrent que la cause de la gymnastique suédoise, pour les jeunes filles, a fait du chemin depuis dix ans. A ce moment, on disait couramment que jamais une institutrice ne pourrait enseigner la gymnastique sans paraître ridicule et que les jeunes n'en avaient pas besoin. Comme s'il n'était pas profondément injuste, fait observer avec raison Mme Ballet, de refuser au sexe dit « faible » ce qui peut le rendre fort. Et puis, à côté de la gymnastique elle-même, ces leçons présentent des avantages au point de vue éducatif, dont il ne faut ni exagérer, ni constester l'importance. — La jeune fille est plus en vue dans ces leçons que dans celles qui ont lieu en classe. Les négligences de toilette, chaussures mal cirées, bas mal attachés, tabliers veufs de ganses et de boutons, tout ce qui se dissimule assez facilement sous les pupitres de la classe, est mis en lumière quand on est « sur les rangs ». — Et, sans trop froisser l'amour-propre des enfants, il n'est pas difficile à une maîtresse de donner plus ou moins directement une leçon d'ordre et de bonne tenue. — Ce côté moral de la leçon de gymnastique n'a-t-il pas sa valeur ? Et puis, pendant les exercices d'ensemble, que de qualités à mettre en relief : présence d'esprit, attention, habitude de la décision rapide ! La mollesse est secouée ; le caprice et la fantaisie sont exclus, la patience doit s'unir à l'énergie pour permettre à la jeune fille d'exécuter des mouvements très divers. Il y a cependant, selon moi, un écueil à signaler auquel les jeunes maîtresses risquent de se heurter par excès de zèle. En visant à une trop grande perfection dans les exercices d'ensemble, elles s'exposent à manquer le but de la leçon qui est de détendre les nerfs. Or, chacun sait qu'il faut pour la réussite des mouvements d'ensemble une très grande précision réclamant une très forte dose d'attention. Celle-ci n'est atteinte qu'au prix d'une grande tension du système nerveux, d'où une dépense de force, qui venant s'ajouter à celle des études, tend à fatiguer l'enfant. En revanche, les exercices aux engins développent chez la jeune fille un courage et une assurance qui lui sont aussi nécessaires qu'au garçon, et arrivent à lui faire vaincre ces poltronneries ridicules, que beaucoup de femmes trouvent encore intéressantes et dont elles nous

donnent le spectacle dès qu'il s'agit de traverser un ruisseau sur une planche, ou de descendre d'une échelle — quand elles se sont risquées à y monter.

Pour toutes ces raisons : développement physique, affermissement de la santé, correction des mauvaises habitudes prises pendant les heures d'étude ; circulation plus normale provoquée par des exercices qui décongestionnent le cerveau ; influence morale et développement des qualités de courage et de précision, la pratique de la gymnastique est salutaire aux jeunes filles, et la gymnastique suédoise, basée sur la gradation et la variété des mouvements qui mettent successivement en jeu tous les muscles du corps, est jusqu'à présent la plus propre à atteindre le but qu'on se propose. Du reste sa cause est en bonnes mains, à Genève comme à Lausanne, à Berne, à Neuchâtel et dans le Tessin. Bien comprise, et appliquée avec tact et méthode, elle aura pour effet d'améliorer la santé physique et morale de la jeunesse féminine et nous ne pouvons mieux faire que de dire à ceux et à celles qui nous ont montré la voie : Merci pour le passé et courage pour l'avenir !

E. WILLY.

**JURA BERNOIS.** — **Votation du 13 décembre.** — L'initiative de MM. Dürrenmatt et consorts a été rejetée, le 13 décembre, par le peuple bernois, à une majorité d'environ 14,000 voix. Sept districts l'ont acceptée ; ce sont ceux de Fraubrunnen, Konolfingen, Schwarzenbourg, Seftingen, Bas-Simmenthal, Trachselwald et Wangen.

Voici les résultats du Jura bernois :

| Districts.         | oui  | non  |
|--------------------|------|------|
| Courtelary         | 286  | 1803 |
| Delémont           | 615  | 1102 |
| Franches-Montagnes | 384  | 580  |
| Laufon             | 456  | 535  |
| Moutier            | 410  | 1312 |
| Neuveville         | 31   | 443  |
| Porrentruy         | 1098 | 1675 |
| Total              | 3280 | 7450 |

Les communes de Corcelles, Prêles et Souboz n'ont aucun *oui* ; celle de La Scheulte n'a aucun *non*. Les communes de Pleujouse, Vauffelin, Romont, Saules, Champoz n'ont qu'un *oui* ; celle de Roggenburg n'a qu'un seul *non*.

Malgré les appels très habilement rédigés du comité d'initiative, tels que *Stadt oder Land ?* et *Vor der Entscheidung*, le peuple bernois a témoigné clairement qu'il veut le progrès de ses institutions scolaires. La question posée au peuple n'avait pas une portée sociale ou économique directe, puisqu'il s'agissait de l'éducation générale et professionnelle des futurs instituteurs : on comprend que beaucoup de citoyens s'en soient désintéressés. Toutefois près de 65,000 citoyens se sont rendus aux urnes et l'on compte 25,336 *oui* pour 39,275 *non*.

— **Malleray.** — La bourgeoisie de Malleray a voté une subvention annuelle de 2500 francs, jusqu'à extinction de la dette, pour permettre à la commune municipale de bâtir une nouvelle maison d'école.

— **Bancs d'école américains.** — M. Jules Favre, au Locle, nous envoie un prospectus de l'*American School Furniture Co.*, de New-York, qui introduit en Europe des bancs d'école très bon marché. Le banc d'école primaire, avec un seul siège pour deux élèves, se fabrique en six numéros et coûte : nos 1 et 2, 27 fr. 50 ; nos 2 et 3, 26 fr. ; nos 5 et 6, 24 fr. 50. Ces bancs ont 100, 96  $\frac{1}{2}$  et 91 cm. de long ; ils coûtent 1 fr. 20 de plus s'ils ont 120, 115 et 110 cm., longueurs employées généralement en Suisse. Au point de vue de leur fabrication ces bancs nous paraissent très solides, les boiseries ne sont pas vissées sur les parties en fer, mais elles glissent dans des rainures fraîssées en plein bois. Les charnières sont à billes comme dans les vélocipèdes ; elles y glissent sans bruit

et avec facilité. M. Jules Favre se charge de donner tous les renseignements qu'on voudra bien lui demander.

— **Moutier.** — Le Synode libre du district s'est réuni le 19 courant à la maison d'école; la réunion était présidée par M. Robert, maître secondaire, à Tavannes.

Après la lecture du procès-verbal, M. Poupon, instituteur à Courrendlin, dirige un chœur, le *Dimanche du berger*, de Kreutzer.

M. Heymann, instituteur à Malleray, présente un travail sur l'école et la lutte contre l'alcoolisme. Après discussion, les conclusions suivantes ont été adoptées :

1<sup>o</sup> L'école souffre de l'alcoolisme.

2<sup>o</sup> Il est de son devoir de s'occuper de la lutte anti-alcoolique.

3<sup>o</sup> Un enseignement anti-alcoolique s'impose.

4<sup>o</sup> Les boissons enivrantes seront, autant que possible, interdites dans les excursions scolaires.

5<sup>o</sup> A l'occasion de nouvelles éditions des manuels scolaires, on accordera une place encore plus importante à certains chapitres de la lutte contre l'alcoolisme.

M. Armand Rossé, instituteur à Court, fait une causerie intéressante sur la paléontologie jurassienne. Il passe en revue les ouvrages des principaux géologues de notre pays et rend compte des découvertes faites dans les divers genres et espèces zoologiques, en partant de l'homme pour arriver, par une échelle descendante, aux mollusques et animaux primitifs. M. Rossé fait circuler quelques beaux spécimens de fossiles qu'il a recueillis dans la vallée de Tavannes (helvétien) et au Montoz.

M. Sautebin, instituteur à Reconvilier, présente un rapport sur le remplacement des instituteurs pendant le service militaire. Il conclut à l'organisation d'une équipe d'instituteurs payés par l'Etat et qui pourraient être appelés à desservir les écoles vacantes par suite de maladie de leurs titulaires.

Mlle Chodat, institutrice à Moutier, MM. Robert à Tavannes et Schneider à Saules, sont désignés en qualité de délégués à l'assemblée de la Société cantonale. Les statuts revisés de la Société pédagogique jurassienne sont lus sans qu'aucune observation soit présentée; le bureau est chargé de les examiner encore et de les renvoyer au comité central avec modifications éventuelles.

Ajoutons que M. le maire et M. le président de la commission d'école primaire de Moutier assistaient à la séance, qui s'est terminée par un dîner en commun à l'hôtel de la Gare.

— **Réunion des instituteurs des écoles moyennes du Jura-Sud, à Bienne.** — Cette réunion, qui a eu lieu le 5 décembre au progymnase de Bienne, était convoquée par M. l'inspecteur Landolt et avait pour objet un nouveau choix des manuels d'enseignement. Toutes les écoles moyennes avaient été appelées à faire, par écrit, leurs propositions, mais celles-ci étaient si diverses, si divergentes parfois, qu'une discussion, en vue d'une entente, a paru nécessaire.

A 9 heures précises, la séance est ouverte dans l'aula du collège par une leçon d'allemand, donnée à une classe française par M. l'inspecteur lui-même. Elle a pour but de montrer l'enseignement pratique du verbe et des déclinaisons et doit servir de base à une discussion relative aux manuels à employer.

Une leçon de géographie, donnée aussi par M. Landolt, vient ensuite. Elle indique la méthode à suivre et le rôle très modeste que doit y remplir un manuel. Chacune de ces leçons est suivie d'une discussion, parfois fort intéressante, où toutes les opinions sont exprimées avec la plus entière franchise.

Après le dîner, fort gai et où alternent les toasts et les chants, on se remet à l'œuvre. Toutes les branches d'enseignement donnent lieu à des observations judicieuses et attentives. Cette séance a laissé à un correspondant du *Démocrate* diverses impressions qu'il résume ainsi :

1<sup>o</sup> Avant de fixer définitivement les moyens d'enseignement, il faudra terminer

la révision du plan d'études, afin d'en connaître les exigences pour chaque branche.

2<sup>o</sup> Les manuels employés actuellement ne répondent pas au but : ils sont trop étendus et paraissent faits plutôt pour les maîtres que pour les élèves. Ceux qui les ont composés ont l'air d'y avoir mis toute leur science, au lieu de chercher à résumer ce qui est nécessaire aux écoliers.

3<sup>o</sup> Ils sont presque inutiles dans la plupart des branches : l'enseignement vivant du maître est préférable.

4<sup>o</sup> Ces manuels surchargent les enfants, en dehors des leçons, d'un travail sans profit et qui surpassent leurs forces ; c'est le surmenage. H. GOBAT.

VAUD. — **Ecole normale.** — 32 travaux de concours ont été présentés cette année. Voici la liste des prix et accessits accordés :

**Pédagogie.** MM. Jules Guignard, Prix de 45 francs et Armand Chabanel, prix de 40 francs. **Français.** Paul Bossey, P. 45 fr. ; Ulysse Favre, Accessit de 35 fr. et Henri Pidoux, A. 25 fr. **Mathématiques.** Alexis Emery, P. de 45 fr. et un dit de même valeur ; John Chappuis, P. 30 fr. ; Louis Mages, P. 25 fr. et un dit de 35 fr. ; Samuel Mingard, P. 40 fr. ; Julien Saugy, P. 35 fr. ; Fernand Charlet, A. 20 fr. ; Ernest Duflon, P. 25 fr. ; Félix Vaney, P. 45 fr. **Histoire.** Emile Gilliéron, P. 35 fr. **Instruction civique.** Octave Cloux, A. 35 fr. **Allemand.** Henri Cuany, A. 45 fr. ; Octave Cloux, A. 20 fr. et André Nicod, A. 25 fr. **Sciences naturelles.** Christian Beyeler. Zoologie, P. 50 fr. ; id. Botanique, P. 40 fr. ; René Buvelot, A. 30 fr. ; Charles Duc, P. 40 fr. **Chant.** Jules Guignard, P. 45 fr. **Calligraphie.** Samuel Buchs, P. 35 fr. ; Paul Burnier, P. 45 fr. ; René Zwahlen, P. 45 fr. et Emile Zbinden, A. 25 fr. **Dessin et modelage.** William Dorier, P. 30 fr. et Julien Saugy, P. 30 fr. **Travaux manuels.** Edouard Zwahlen, P. 50 fr.

ZURICH. — Le Comité de l'Ecole normale privée d'Unterstrass se propose d'élever une construction nouvelle pour loger les classes trop à l'étroit dans le bâtiment actuel.

FRANCE. — **Une nouvelle section du Musée pédagogique.** — L'administration du Musée pédagogique organise une section spéciale aux œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école. Ce nouveau service centralisera tout ce qui intéresse les institutions circum-scolaires et post-scolaires.

---

**Petite poste.** Nous remercions vivement nos collaborateurs A. et C. Allaz des sentiments qu'ils expriment à l'endroit de l'*Educateur*. — Prière à quelques collaborateurs de patienter un peu, l'abondance de matières nous obligeant à retarder la publication de nombreux articles. Tout vient à point à qui sait attendre.

---

### Lire dans les prochains numéros de l'« EDUCATEUR ».

**Leçons de dessin** pour l'école primaire par A. REYMOND.

**Leçons de physique** pour le degré supérieur de l'école primaire (*suite*), par CONSTANT DUTOIT.

**Leçons d'agriculture** (le sol, la charrue, etc.), par GUSTAVE MARTINET.

**Questions géographiques**, par WILLIAM ROSIER.

**Le rôle de la mémoire dans l'enseignement**, par H. MAILLARD.

**Les écoles pédagogiques du temps présent**, par F. G.

**L'« Education nouvelle »** à Haubinda, par P. MARTIN.

## PARTIE PRATIQUE

### Programme du quatrième trimestre de l'année scolaire 1903-04.

#### Degré inférieur.

**Leçons de choses.** — Quelques-uns des organes de l'homme.

**Géographie locale.** — La maison paternelle.

**Arithmétique.** — La division (déjà annoncée pour le 3<sup>e</sup> trimestre).

**Langue maternelle.** — Le vocabulaire préparant à la composition.

Poésies et morceaux de prose à réciter.

#### Degré intermédiaire.

**Arithmétique.** — Exercices sur les fractions ordinaires (déjà annoncés pour le 3<sup>e</sup> trimestre). Problèmes divers.

**Langue maternelle.** — L'étude du verbe. Dictées et poésies.

#### Degré supérieur.

**Sciences naturelles.** — Les oiseaux. Les animaux hibernants.

**Arithmétique.** — Problèmes sur les intérêts. Comptes divers.

**Langue maternelle.** — Lecture et rédaction. Les néologismes.

Morceaux de prose et de poésie à réciter.

---

## LEÇONS DE CHOSES

#### Degré inférieur.

##### **La scie.**

**MATÉRIEL INTUITIF.** — Une scie de bûcheron à dents droites. Une scie à dents inclinées ; d'autres, plus petites et de formes différentes. La première est seule étudiée dans la première leçon.

**INTUITION.** — *Parties principales* : La *lame*, mince, large, longue et droite, en acier bleuâtre, avec des *dents* droites, aiguës, légèrement inclinées à gauche et à droite (motif ?). Les *montants* ou *bras*, un peu arqués, en bois dur, appuyés l'un et l'autre, en leur milieu, contre chacune des extrémités de la *traverse*. Celle-ci, de même longueur que la lame, toute droite (pour quel motif ?), solide, mais légère, reliée à chaque montant par un tenon. La *corde*, enroulée plusieurs fois sur elle-même, tendue au moyen du *garrot* et agissant sur les montants pour maintenir la lame ferme et rigide.

**USAGES.** — La scie sert à diviser ou débiter le bois. Pour cela le scieur la tient par un montant et lui imprime un mouvement de va-et-vient ; les dents aiguës et tranchantes enlèvent une mince tranche de bois qu'elles réduisent en *sciure* plus ou moins fine.

La scie peut être maniée par un ou deux scieurs ; en ce dernier cas, on se sert de la scie à dents droites. La scie à dents inclinées n'a d'action sur le bois que dans le mouvement en avant ; en revenant en arrière, la lame ne fait qu'enlever la sciure qui restait dans le sillon.

**QUALITÉS.** — Cet outil est solide, léger, pratique. La lame est brillante, fortement assujettie aux montants, bien affûtée, rigoureusement droite. A l'état de repos, la scie doit rester détendue ; on graisse la lame pour prévenir la rouille.

Les dents sont fortes ou fines, tranchantes ou émoussées, droites ou inclinées, presque toujours triangulaires. Les montants sont arrondis, la corde bien tendue, le garrot en bois dur.

La lame est fixe dans les scies à dents droites, mobile dans les scies de menuisier et de charpentier.

ESPÈCES. — La scie que nous venons de décrire est celle du bûcheron. Le charpentier et le menuisier ont des scies à poignées qui permettent de donner à la lame une certaine inclinaison. La scie à refendre a sa lame inclinée de manière à scier une pièce de bois, quelle qu'en soit la longueur. La scie à bras est employée par les scieurs de long et manœuvrée verticalement par deux hommes. Les jardiniers et les bouchers se servent de scies à main emmanchées comme un couteau et qu'on manie d'une seule main. Avec la scie à chantourner, on peut suivre des lignes sinuées, grâce à la mobilité de la lame.

Les scies mécaniques sont mises en mouvement par une machine ; la circulaire est un disque d'acier dentelé qui agit au moyen d'un mouvement de rotation. La scie à ruban a une lame flexible dont les deux bouts sont réunis ; elle passe sur deux poulies qui produisent un mouvement continu dans le même sens

U. B.

---

### DICTÉES

*Degré supérieur.*

#### **Le piano.**

Le piano tient aux métiers par la serrurerie, la menuiserie et la mécanique ; aux sciences par la physique et l'acoustique ; aux arts par son essence même ; il ne renferme pas moins de quarante-quatre substances différentes ; il emploie du fer, du cuivre, de l'acier, du laiton, de l'argent, du plomb, de l'ivoire, de la soie, du drap, de la peau et seize espèces de bois différents. Il demande le chêne pour la charpente, parce que le chêne est plus solide ; le hêtre pour les endroits où il faut des chevilles, parce que le hêtre les serre en se resserrant ; le cèdre pour les manches à marteaux, parce qu'il est léger et élastique ; le cormier pour les sillets, parce qu'il est dur et lisse ; le poirier pour les échappements, parce que l'échappement doit se taire, et que le poirier n'est pas sonore ; le tilleul pour les claviers, parce que le tilleul se coupe facilement et travaille peu ; il lui faut les sapins blancs de Norvège pour les remplissages : les sapins rouges de Russie, gras, compacts et non saignés, pour les arcs boutants, enfin les vibrants sapins de la Suisse pour les tables d'harmonie. Ce n'est pas tout ; il va emprunter à la Guinée ses ivoires verts, et au Sénégal ses ivoires blancs ; dédaigneux de nos bois indigènes, et ne les trouvant pas assez riches de nuances et de noeuds, il demande sa parure extérieure à la puissante végétation des Antilles, se revêt des magnifiques bois d'acajou, d'ébène, de palissandre, et offre ainsi à notre admiration le spectacle d'un objet auquel il faut, pour se produire, six contrées et trois continents.

ERNEST LEGOUVÉ.

1. GRAMMAIRE. — Remarques sur les substantifs des deux genres, — formation de leur pluriel.

2. VOCABULAIRE. — Certains mots qui paraissent nécessaires à être expliqués et appris et que le maître choisira.

3. QU'EST-CE QUE : a) la serrurerie ; — b) la menuiserie ; — c) la mécanique ; — d) la physique ; — e) l'acoustique ; — f) une charpente ; — g) des sillets ; — h) un échappement ; — i) des claviers ; — j) sapins blancs ; — k) sapins rouges ; — l) non saignés ; — m) sapins vibrants ; — n) tables d'harmonie ; — o) Guinée, Antilles ; — p) Quels trois continents ?

DUROUVENOZ.

*Degré moyen et supérieur.*

#### **L'enlisement.**

Sur la plage unie et tranquille, un homme suit sa route, il va devant lui, il appuie vers la terre et se rapproche de la côte. Tout à coup il regarde à ses

pieds, le sable les recouvre ; il veut revenir sur ses pas, il retourne en arrière, il enfonce plus profondément. Le sable lui vient à la cheville ; il s'en arrache et se jette à gauche, le sable lui monte aux jarrets. Alors il jette son fardeau, il appelle, il agite son chapeau : le sable le gagne de plus en plus. Il s'assied, il essaye de se coucher, tous les mouvements qu'il fait l'enterrent. Il se redresse ; il enfonce. Il se sent engloutir, il hurle, il se tord les bras.

Le sable atteint sa poitrine, il crispe ses ongles sur le sable, il veut se retenir à cette cendre, il s'appuie sur les coudes et il sanglote. Le sable monte et il atteint ses épaules. Il crie, le sable emplit sa bouche. Il regarde encore, le sable ferme ses yeux. Puis son front décroît, ses cheveux frissonnent encore au-dessus du sable, sa main sort, elle trouve la surface de la grève, elle s'agit et disparaît.

(*D'après V. Hugo*).

#### ETUDE DU VERBE

##### *Exercices oraux et écrits.*

1. Indiquer les verbes de la première conjugaison, ceux de la deuxième, etc.
  2. Souligner les verbes irréguliers.
  3. Dresser la liste des substantifs dérivés des verbes ; ex. : il suit, la suite ; — il va, l'aller ; — il appuie, l'appui, etc.
  4. Faire les exercices de permutations suivants :
    - a) *Perm. de nombre.* Sur la plage, deux hommes suivent.
    - b) *Perm. de personne.* Sur la plage, ô homme, tu suis.
    - c) *Perm. de temps.* Sur la plage, un homme suivait, etc. ; — a suivi, etc. ; — suivra, etc. ; — suivit, etc.
    - d) *Perm. diverses de nombre, de personne et de temps.* Sur la plage, deux hommes avaient suivi, etc... Sur la plage, ô hommes, vous suivez, etc.
    - e) *Perm. de forme.* (Passage du texte positif à l'interrogation négative) : Sur la plage, un homme ne suit-il pas ? etc. ; — ou encore : ô homme n'as-tu pas suivi ta route ?
- Nota.* — Un excellent exercice que nous recommandons aux maîtres de la campagne chargés de plusieurs degrés est le suivant : Pendant que les élèves du degré moyen font leur dictée, ceux du degré supérieur écrivent le même morceau en y faisant directement les changements de nombre, de personne, etc., indiqués à l'un des exercices de permutations ci-dessus.

ANDRÉ CORBAZ.

#### Le taon des bœufs.

Le taon des bœufs est un des plus gros diptères de nos pays. Ses yeux sont grands, ses ailes sont d'un brun grisâtre, ses jambes sont d'un jaune clair et son abdomen, formé de sept anneaux, est d'un jaune plus foncé. Cet insecte annonce sa bienvenue par un joyeux bourdonnement, puis il disparaît aussi vite qu'il est venu. Dans ses évolutions taquines, il décrit de grands cercles autour de sa proie, bœuf, vache, cheval et âne. — Le quadrupède écumant cherche à coups de pieds et à coups de queue à se défendre de ses atteintes, mais c'est en vain. Le vampire insatiable vient enfoncer sur lui son dard aigu et pomper son sang généreux.

#### La volucelle.

La volucelle est une belle mouche. Elle se fait remarquer par la coloration jaune de son abdomen, coupée de trois larges raies noires, qui la fait ressembler, de loin, lorsqu'elle visite les fleurs, à un frelon ou à une guêpe. C'est à la faveur de cette ressemblance qu'elle pénètre dans les habitations souterraines des guêpes pour déposer ses œufs sur les parois du nid ou entre les gâteaux. A peine éclos, les vers ou larves se mettent en quête de nourriture. Ils pénètrent dans les cellules et dévorent les nymphes qui s'y trouvent. Par cela même ils mettent un frein à la trop grande multiplication des guêpes et ils nous rendent ainsi de signalés services. En automne ces larves s'enfoncent dans le sol et elles attendent

le retour des beaux jours pour se métamorphoser. La volucelle visite de préférence les ombellifères, les scabieuses et les ronces.

#### Les mouches.

On rencontre des milliers d'espèces de mouches. Les unes, vrais parasites, déposent leurs œufs dans le corps de certains animaux, les autres, comme la mouche domestique, la mouche bleue, la mouche rayée, pondent, sur les matières animales ou végétales, en décomposition, tantôt des vers tout formés, tantôt des œufs qui éclosent bientôt quand ils sont placés dans des conditions favorables de chaleur et d'humidité. En quelques heures ces œufs sont changés en vers hideux ou asticots qui vivent dans la fange et qui se développent très rapidement. On cite des espèces dont le poids s'accroît deux cents fois en vingt-quatre heures. Les mouches deviendraient un véritable fléau si l'homme et les oiseaux ne leur faisaient une guerre incessante. Elles aiment une vive lumière et un des bons moyens de s'en débarrasser consiste à ne laisser entrer que très peu de jour dans les appartements !

#### L'araignée.

L'araignée est caractérisée par son goût pour les cachettes obscures, par la ruse qu'elle déploie pour capturer sa proie, enfin par l'hostilité qu'elle témoigne, en général, pour ses semblables. L'homme ne l'aime pas, il la fuit et pourtant cette fileuse industrielle pourrait lui donner des leçons de zèle, d'adresse et de prévoyance. Comme tous les animaux de proie, l'araignée vit isolée. Elle tisse une toile très fine au milieu de laquelle elle s'installe pour guetter le petit insecte qui rôde aux environs. Malheur à la mouche étourdie qui vient se jeter dans ses filets ! L'araignée s'élançait hors de sa cachette, elle s'avance avec prudence, elle fait une piqûre à sa victime et la condamne à mort, puis elle l'emporte au fond de sa retraite où elle la dévorera tout à son aise.

(*D'après Brehm, Les insectes II.*)

A. C.

### VOCABULAIRE

#### EXERCICE ORAL.

Comment appelez-vous :

1. Un mal qui ne peut être guéri ? — Mal incurable.
2. Une revue qui paraît toutes les semaines ? — Revue hebdomadaire.
3. Une graine qui donne de l'huile ? — Graine oléagineuse.
4. Une eau minérale chaude ? — Eau thermale.
5. Une peau de mouton préparée pour écrire ? — C'est du parchemin.
6. Un homme qui habite une île ? — C'est un insulaire.
7. Une chose qui ne dure qu'un jour ? — Est éphémère.
8. Qui fait des tours adroits avec ses doigts ? — Est un prestidigitateur.
9. Un danseur de corde ? — Homme appelé acrobate.
10. Un animal qui a précédé le déluge ? — Animal antédiluvien.
11. Un testament écrit de la main de l'auteur ? — Testament holographique.
12. Une montagne dont l'accès est impossible ? — Sommité inaccessible.
13. Un mal sans remède ? — Le cancer est inguérissable.
14. Un soldat qui déserte l'armée ? — S'appelle un déserteur.
15. Une poésie qui a douze syllabes dans un vers ? — Vers alexandrin.
16. Une maladie de la peau ? — Maladie cutanée.
17. Une toile qui n'a pas été blanchie ? — Toile écrue.
18. Un breuvage bon pour la poitrine ? — Tisane pectorale.
19. Une plante propre à la teinture, qui en fournit ? — Plante tinctoriale.
20. Un instrument qui a rapport à l'agriculture ? — Instrument aratoire.
21. Une lettre qui commence un mot ? — Lettre initiale.
22. Un témoin qui a vu de ses yeux ? — Témoin oculaire.

23. Une statue qui est à cheval ? — Statue équestre.  
24. Un homme qui affecte une bravoure qu'il n'a pas ? — C'est un fanfarou.  
25. Une personne qui ne peut être blessée ? — Achille était invulnérable.  
Faire toujours répondre les élèves par une phrase complète : Un mal qui ne peut être guéri s'appelle mal incurable. DUROUVENOZ.

### RÉCITATION

*Degré supérieur.*

#### **Le forgeron.**

Le forgeron, debout près du fourneau qui fume,  
Attise le brasier qui s'élargit, houleux,  
Et l'antique soufflet que la vieillesse enrhumé,  
Geint, poussif, sous l'effort de son bras muscleux.  
Le fer informe est chaud ; il le met sur l'enclume.  
Le marteau, soulevé dans un élan fougueux,  
Rapide comme un dard, léger comme une plume,  
Monte et s'abat, pesant, sur le métal rugueux,  
Sous le choc, des milliers d'étoiles jaillissent  
Et de longs traits de feu dans l'air sombre éblouissent ;  
La forge rutilante a des reflets d'enfer.  
Et le forgeron frappe et frappe et frappe encore ;  
Sans trêve le marteau vole et tombe, sonore,  
Et l'œuvre d'art s'ébauche en la masse de fer.

LOUIS CLOUPET.

*Degré moyen.*

#### **Aimez la nature !**

|  |   |
|--|---|
| Après vos sœurs et père et mère,<br>Enfants, au cœur tendre et soumis,<br>Que la nature vous soit chère ;<br>Les champs sont vos meilleurs amis. | C'est la voix du monde champêtre,<br>L'aspect des prés verts, du lac bleu,<br>Qui vous feront le mieux connaître<br>Et chérir la bonté de Dieu. |
| L'air des champs donne avec largesse<br>Comme un autre lait maternel ;<br>Il fait croître en âge, en sagesse,<br>L'enfant placé là par le ciel.  | Aimez donc les bois, la fontaine,<br>L'étang bordé de longs roseaux,<br>Les petites fleurs, le grand chêne,<br>Tout peuplé de joyeux oiseaux.   |

VICTOR DE LAPRADE.

#### **Respectez la vieillesse.**

Un pauvre vieux marchait à petits pas ;  
Un petit garçon, avec politesse,  
Le salut. — « Tu ne me connais pas,  
Pourquoi te découvrir ? » — « C'est la vieillesse  
Que je respecte en vous, » — dit le petit garçon.  
— Mes enfants, de ces mots méditez la leçon.

(Communiqué par Durouvenoz).

OCTAVE AUBERT.

### Errata.

Par suite d'une erreur de classement, notre table des matières de 1903 (partie pratique) omet l'indication des articles suivants, pages 169 à 176 :

*Sciences naturelles* : Le torrent, par L. Corthésy.

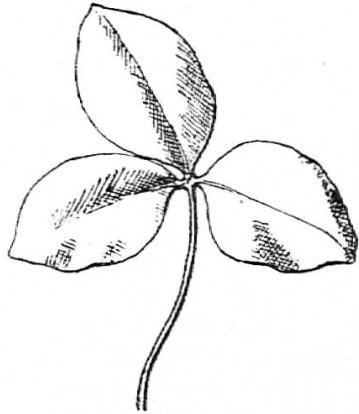
*Géographie* : Le Rhône, par Mlle Métral.

*Dictées et problèmes*, par A. Chapuis.

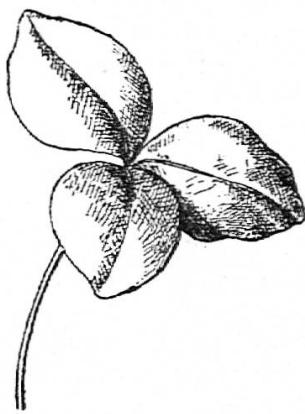
*Chant* : Le Canton de Vaud, 3<sup>me</sup> voix, par V. Girod.

# Feuille de trèfle.

Dessin à vue.

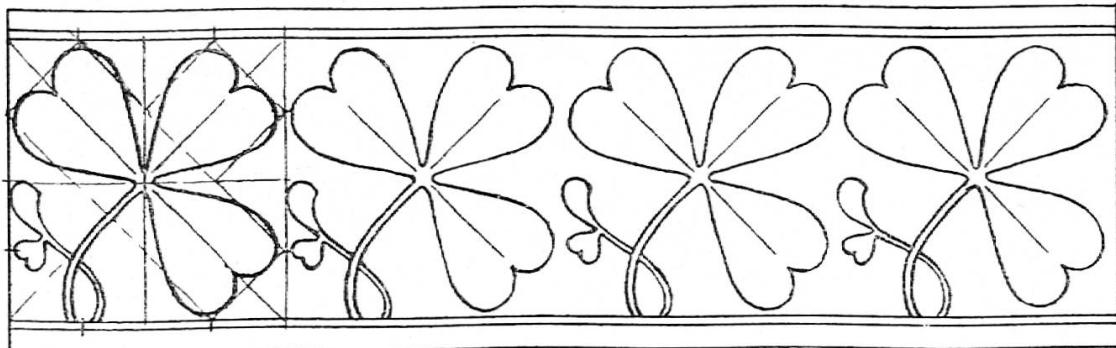
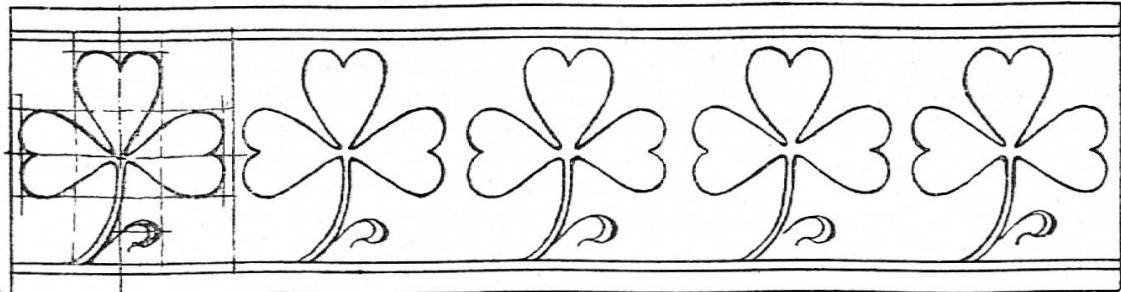
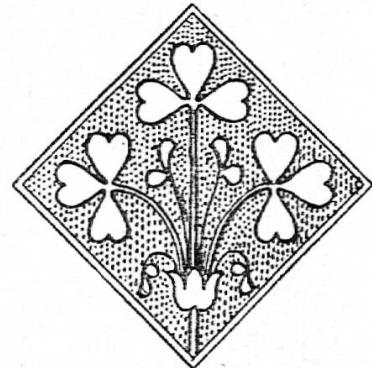
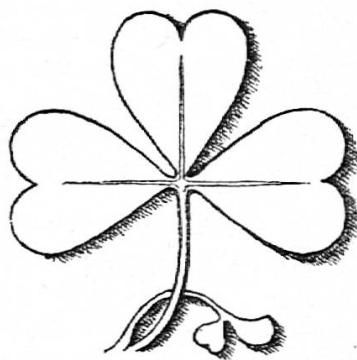
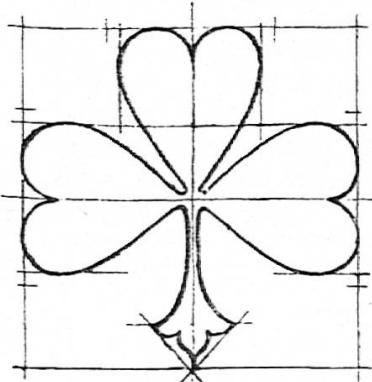


Trèfle commun.



Trèfle blanc.

Motifs de décoration tirés de la feuille de trèfle.



**VAUD**  
**INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

**ÉCOLES PRIMAIRES**

**Vallorbe.** — La place de maîtresse de l'école enfantine est au concours. Fonctions légales. Traitement : fr. 600 par an pour toutes choses et le bois nécessaire au chauffage de la classe.

Adresser les offres de services au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au **5 janvier 1904**, à 6 heures du soir.

**On cherche pension**

chez un instituteur de la campagne, pour un jeune homme simple, de 20 ans, pour apprendre le français. Offres à M. J. SCHNYDER, député, Kriens près Lncerne.

**Examens des Aspirants au diplôme d'instituteur secondaire du Jura bernois.**

Ces examens auront lieu du 12 au 16 avril prochain, au bâtiment de l'école cantonale à Porrentruy, où ils commenceront mardi à 8 heures du matin.

Les candidats sont priés de s'inscrire avant le 1er février prochain, chez M. le Dr Landolt, inspecteur des écoles secondaires à Neuveville, président de la commission d'examens, en ajoutant les papiers réglementaires (§ 3 du règlement) et la contribution aux frais d'examen.

Berne, le 26 décembre 1903.

**Direction de l'instruction publique.**

**Vêtements confectionnés**

**et sur mesure**

**POUR DAMES ET MESSIEURS**

**J. RATHGEB-MOULIN**

**Rue de Bourg, 20, Lausanne**

**Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.**

**Draperie et Nouveautés pour Robes.**

**Linoléums.**

**Trousseaux complets.**

**ÉPARGNE SCOLAIRE**

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

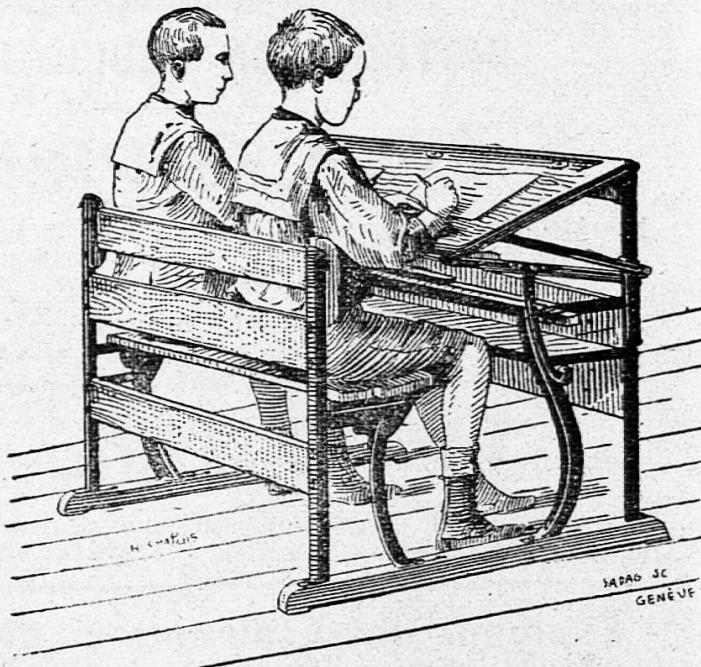
# PUPITRES HYGIENIQUES

# A. MAUCHAIN

## GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



**Pupitre officiel  
DU CANTON DE GENÈV  
Travail assis et debout**

*S'adapte à toutes les tailles.*

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

**Modèle N° 15.**

**Prix du pupitre avec banc  
47 fr. 50**

**Même modèle avec chaises  
47 fr. 50**

*Attestations et prospectus à disposition.*

—  
**1883.** Vienne. — Médaille d'or de mérite.

**1883.** Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

**1884.** Exp. International Nice. — Médaille d'argent.

**1885.** Exp. Internationale d'Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

**1885.** Exp. Internationale de Travail, Paris. — Médaille d'or.

**1893.** Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

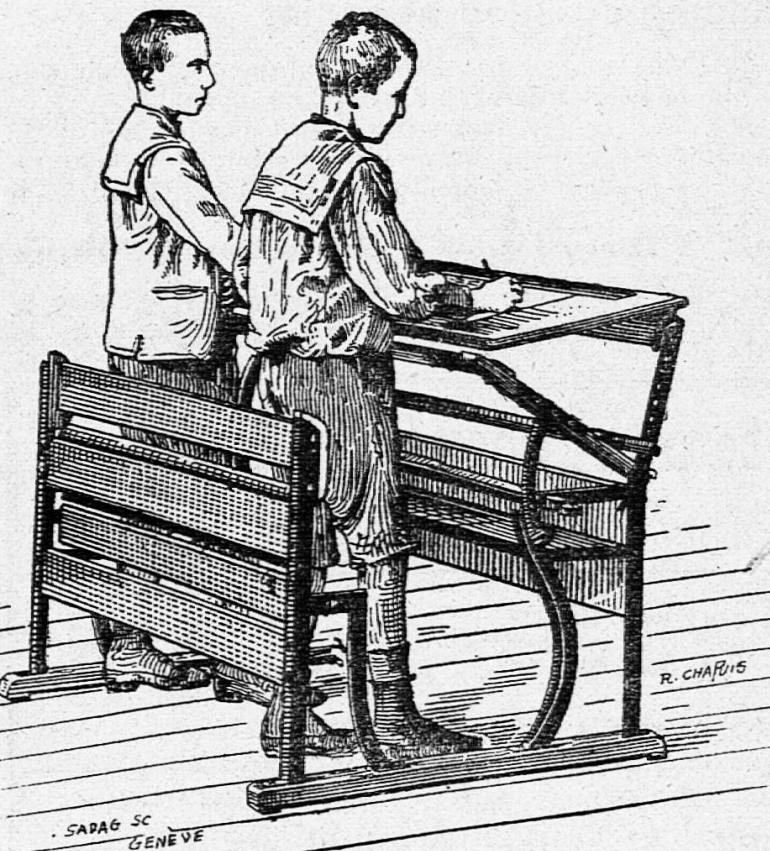
**1893.** Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

**1899. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.**

**1896.** Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

**1900. EXP. UNIVERSELLE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.**

*La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.*



**Grandeur de la tablette : 125 X 50.**

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entrant aucun déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvenients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

UN

# Cadeau utile et agréable

est une

## MACHINE A COUDRE

# SINGER

*Paiements par termes. — Escompte au comptant.*

*Garantie sur facture.*

*Machines confiées à l'essai.*



## COMPAGNIE MANUFACTURIÈRE SINGER

Seules maisons pour la Suisse romande :

**GENÈVE**, rue du Marché, 13.

**Bienne**, Kanalgasse, 8.

**Ch.-d.-Fonds**, r. Léop.-Robe<sup>rt</sup>, 37.

**Delémont**, avenue de la Gare.

**Fribourg**, rue de Lausanne, 144.

**Lausanne**, Casino-Théâtre.

**Martigny**, maison de la Poste.

**Montreux**, Avenue des Alpes.

**Neuchâtel**, place du Marché, 2.

**Nyon**, rue Neuve, 2.

**Vevey**, rue du Lac, 15.

**Yverdon**, vis-à-vis Pont-Gleyre.



# Fœtisch Frères

*Editeurs spécialistes de MUSIQUE CHORALE*

## DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

### L'Orphéon des Ecoles

|                   |                                     |     |
|-------------------|-------------------------------------|-----|
| N° 103 LAUBER, E. | Le vieux sapin, Noël,<br>à 2 voix   | .50 |
| 106 HAHNEMANN, P. | En-haut, patrie, à<br>3 voix        | .25 |
| 107 KLING, G.     | Ces voûtes séculaires,<br>à 2 voix. | .50 |

### Répertoire Choral

#### *Chœurs à 4 voix d'hommes*

|                    |                                |      |
|--------------------|--------------------------------|------|
| N° 103 MAYOR, Ch.  | Réveil de printemps            | 1.50 |
| 104 —              | Chanson de printemps           | 1.—  |
| 105 —              | Chantons ! Chantons !          | 1.—  |
| 106 GRUNHOLZER, K. | <i>Lumière de Noël</i>         | .50  |
| 107 —              | <i>Gloire à Jésus (Noël)</i>   | .50  |
| 108 KLING, H.      | Triomphe de la liberté         | 1.—  |
| 109 —              | Sainte Lumière                 | 1.—  |
| 110 HAHNEMANN, P.  | En-haut, patrie                | .25  |
| 111 KLING, H.      | Scènes Estivales               | 2.—  |
| 121 BISCHOFF, J.   | <i>Cœlum Verum</i>             | .50  |
| 122 —              | Gloire au génie                | 1.—  |
| 123 DORET, G.      | Légende                        | 1.—  |
| 124 NORTH, C.      | <i>Paix sur la terre, Noël</i> | 1.—  |
| 125 —              | Chant du soir                  | 1.—  |

### Trois Grands Succès

|            |   |      |
|------------|---|------|
| BRODY, A.  | Sonnet à la Forêt                       | 3.—  |
| —          | Terre d'Helvétie                        | 2.—  |
| —          | TRIOS pour Ténor, Baryton et<br>Basse — |      |
| MASSET, H. | Les Gruyériennes                        | 2.50 |
|            | Duo pour Ténor et Baryton.              |      |

*Toutes ces œuvres sont envoyées en — men.*

 **Le Catalogue est envoyé franco sur demande.** 

### Arion

#### *Chœurs à 4 voix mixtes*

|                                     |                                     |      |
|-------------------------------------|-------------------------------------|------|
| N° 113 HARNISCH, A.                 | <i>L'Amitié.</i>                    |      |
| 114 —                               | Chant d'anniversaire.               |      |
| 115 GRUNHOLZER, K.                  | <i>Lumière de Noël</i>              | .50  |
| 116 —                               | <i>Gloire à Jésus (Noël)</i>        | .50  |
| 117 HAHNEMANN, P.                   | En-haut, patrie                     | .25  |
| 118 NORTH, C. Op. 30 <sup>3</sup> . | <i>Jeûne</i>                        | 1.50 |
| 119 HAYDN, J.                       | <i>La Création</i>                  | 1.—  |
| 120 KLING, H.                       | Au matin                            | 1.—  |
| 121 BOST, L.                        | Cantique nuptial                    | .50  |
| 122 —                               | <i>Il vient ! Noël</i>              | 1.—  |
| 123 KLING, H.                       | <i>Chant de Noël</i>                | 1.50 |
| 106 —                               | <i>Nouvel An</i> ; chant religieux. |      |
| 107 —                               | <i>Crux !</i> Chant religieux.      |      |
| 49 NORTH, C. Op. 36 <sup>3</sup> .  | <i>Noël</i>                         | 1.—  |

#### *Sort de presse :*

BISCHOFF, J. *Paix sur la terre*, chant de Noël, pour Soprano solo, Chœur mixte et piano.

FAISST, C. *L'Etoile des Mages*, Noël, pour chant et piano 1.20

BISCHOFF, J. *Sonnez, cloches harmonieuses*; Noël, à 3 voix de femmes, avec piano, complet 1.60

— Noël: *Le cantique des anges*; chœur mixte avec accompagnement de quintuor à cordes 1.50

#### *Grand choix de*

### CHŒURS POUR NOËL

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 2.

LAUSANNE — 9 janvier 1904.



# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef:*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noirraigüe.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

MM. **Baatard**, Lucien, prof., Genève.  
Rosier, William, prof., Genève.  
**Grosgruin**, L., prof., Genève.  
**Pesson**, Ch., inst. Céligny.

### Jura Bernois.

MM. **Fromaigeat**, L., inst., Saignelégier.  
**Duvoisin**, H., direct., Delémont.  
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.  
**Baumgartner**, A., inst., Bienne.  
**Chatelain**, inspecteur, Porrentruy.  
**Möckli**, inst., Neuveville.  
Vacat.

### Neuchâtel.

MM. **Brandt**, W., inst., Neuchâtel  
**Decreuse**, J., inst., Boudry.  
**Rusillon**, L., inst., Couvet.  
**Amez-Droz**, E., inst., Villiers.  
**Barbier**, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.  
**Perrenoud**, Ul., dir., Asile des Billodes.

### Valais.

MM. **Blanchut**, F., inst., Collonges.  
**Michaud**, Alp., inst., Bagnes.

### Vaud.

MM. **Cloux**, J., Lausanne.  
**Jayet**, L., Lausanne.  
**Magnin**, J., Lausanne.  
**Martin**, H., Lausanne.  
**Visinand**, L., Lausanne.  
**Rochat**, P., Yverdon.  
**Faillettaz**, C., Arzier-Le Muids.  
**Briod**, E., Fey.  
**Cornamusaz**, F., Trey.  
**Dériaz**, J., Baulmes.  
**Collet**, M., Brent.  
**Visinand**, La Rippe.  
**Perrin**, M., Lausanne.  
**Magnenat**, Oron.

### Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

### Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

### Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. **Quartier-la-Tente**, Ed., président honoraire, Neuchâtel.

MM. **Hofmann**, inst., secrétaire, Neuchâtel.

**Latour**, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.

**Perret**, C., inst., trésorier, Lausanne.

**Thiébaud**, A., inst., vice-président, Le Locle.

**Guex**, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

## La Genevoise COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, — assurances mixtes, — assurances combinées, — assurances pour dotation d'enfants.

Conditions libérales. — Polices gratuites.

## RENTES VIAGÈRES aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. J. Bezencenet, 2 rue Pépinet ; Marius Addor, 4 rue de Bourg, agents généraux, à Lausanne ; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey ; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe ; Assal & C°, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Bagnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges, Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

n<sup>o</sup> 985<sup>e</sup> X

**Siège social : rue de Hollande, 10, Genève**

# Librairie PAYOT & Cie

## Lausanne.

**Au Foyer romand.** Etrennes littéraires pour 1904. 3 fr. 50

**Chants du pays.** Recueil poétique de la Suisse romande. 3<sup>e</sup> édition, revue par PHILIPPE GODET. 6 fr. —

**Aux vents de la vie.** Dernières poésies. *Sur l'Alpe*, par H. WARNÉRY. 4 fr. —

**Docteur Germaine,** par NOELLE ROGER. 3 fr. 50

**Le comte Guillaume de Portes,** 1750-1823. Un gentilhomme suisse au service de la Hollande et de la France, d'après des lettres et documents inédits par CONRAD DE MANDACH. 7 fr. 50

**La Maison suisse,** d'après ses formes et son développement historique, par le Dr J. HUNZIKER. 2<sup>e</sup> partie : Le Tessin. Grand in-8° illustré. Broché : 11 fr. — Relié 13 fr. 80

**Madame E. de Pressensé,** d'après sa correspondance ; sa vie, son œuvre, par Mlle MARIE DUTOIT. 3 fr. 50

**Le Livre de Blaise,** par PHILIPPE MONNIER. 3 fr. 50

**Vieille Maison,** par le Dr CHATELAIN. 3 fr. 50

**Pages choisies de René Bazin.** Avec une introduction, par D. METTERLÉ. 3 fr. 50

### Ouvrons les yeux !

**Voyage esthétique à travers la Suisse,** par G. FATIO. Préface d'EUG. BURNAND. 200 illustrations d'après aquarelles, gouaches et dessins originaux de REDMONT, PELLIGRINI, ROBIDA. Un superbe volume In-4°. Relié. 20 fr. —

Abonnements  
à tous les journaux français et étrangers.

### FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

### CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

### COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

*Chevallaz Cercueils, Lausanne.*

## Cours complémentaires.

Pour répondre au désir de nombreux collègues et surtout des maîtres des cours complémentaires, il a été procédé à un nouveau tirage du **Tableau d'instruction civique**. On peut en demander dès maintenant à la **Gérance de l'Éducateur**, au prix de 40 centimes la douzaine ou 2 fr. 50 le cent. L'expédition aura lieu de suite après réception du prix (mandat postal ou timbres-poste).

## AVIS IMPORTANT pour Bibliothèques scolaires

Reliures très solides et soignées, en tous genres, sont exécutées aux prix les plus avantageux par **Rob. Hess**, relieur à **Delémont**. Prière de demander des devis.

**Jeune homme, intelligent**, âgé de 15 à 16 ans, **de bonne famille** et en bonne santé, pourrait entrer comme **apprenti** dans une maison de commerce (gros et détail) du canton de Berne, dans des conditions favorables, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue allemande. Adresser les offres sous chiffres **N 7321 Y à Haasenstein & Vogler, Berne.**

## ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.



## P. BAILLOD & CIE GROS NOUVEAU MAGASIN DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVNERIE

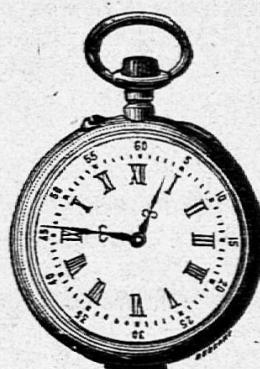


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ  
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres  
Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS  
Alliances — Diamants — Perles  
Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.  
Envoi à choix dans toute la Suisse.

